

Réf: Dossier N° 109657

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FRIC-AGRI »

Siège social Man, Man, QUARTIER MARCO, Lot 186, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/04/2022, et enregistrés au CEPICI le 20/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FRIC-AGRI »

Objet :

- FORMATIONS, CONSEILS, SUIVI ET ETUDES DE PROJETS EN AGRICULTURE ET ELEVAGE
- COMMERCIALISATION DE PRODUITS AGRICOLES
- CREATION DE PLANTATION
- GESTION D'EXPLOITATION
- COMMERCIALISATION DE PRODUITS DE FERME , D'AINGRAIS BIOLOGIQUE ET DE PEPINIERES
- SOINS DES ANIMAUX DE FERME ET COMPAGNIE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (10.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Man, Man, QUARTIER MARCO, Lot 186, Ilot 18

Dirigeant(s) : M LEGUE KOUADIO PAUL-PHINEAS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-MAN-2022-B-297 du 08/06/2022 au Tribunal
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°0000/GTA/RC/2022 du 08/06/2022

